

chèques et des retours de justificatifs sur support papier par la même voie :

- c'est donc la voie Internet qui a été mise en place pour les déclarations de fin de vie, ce qui permet un paiement immédiat en ligne et la délivrance d'un justificatif en temps réel ;
- la déclaration de fin de vie est possible, pour n'importe qui et n'importe quel cheval, à condition de payer en ligne. Ceci permet de faciliter les déclarations pour les personnes qui n'ont pas Internet et qui souhaiteraient le faire par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre.

Des échanges d'information sont également envisagés avec les équarisseurs, de manière à permettre aux détenteurs de faire leur déclaration en ligne et de demander le passage de

l'équarisseur en une seule opération. Cette partie des travaux a juste été initiée pour le moment mais ne devrait pas aboutir dans l'immédiat.

La mise en place de l'ATM et des services en ligne a dû se faire rapidement et la gestion de l'équarissage dans la filière équin est maintenant sur les rails, même s'il reste encore des fonctionnalités à mettre en place et une collaboration plus étroite avec les équarisseurs à installer, ce qui pourrait améliorer, par la même occasion, les enregistrements des chevaux morts dans la base de données SIRE. ■

Caroline THAON D'ARNOLDI,
Delphine de CADOLLE,
Hubert de CADOLLE

LE DIAGNOSTIC PLANETE, un grand pas vers l'économie d'énergie

Quelques soient les productions, l'agriculture française consomme beaucoup d'énergie pour produire. Tracteurs, moteurs, bâtiments, matériels d'irrigation, on ne compte plus les causes de la dépense d'énergie des exploitations agricoles. Non seulement, cette consommation pèse lourd sur l'environnement mais son poids se répercute sur les factures en fin de mois.

PLAN PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Pour cette raison, depuis 2005, la France s'intéresse aux dépenses énergétiques des exploitations agricoles et s'est engagée lors du dernier Grenelle de l'environnement dans un nouveau modèle d'agriculture durable. **Un des plans de cet engagement, le plan performance énergétique**, est la traduction concrète de l'objectif du Grenelle de l'environnement visant à « *accroître la maîtrise énergétique des exploitations afin d'atteindre un taux de 30% d'exploitations agricoles à faible dépendance énergétique d'ici 2013* »

La réalisation de diagnostics énergétiques, l'accompagnement des investissements permettant de réaliser des économies d'énergie et de produire des énergies renouvelables, constituent les principaux domaines d'actions du plan

DIAGNOSTICS

Le diagnostic planète est un outil diffusé par Solagro (association spécialisée dans la réalisation d'écobilans et d'études sur les énergies renouvelables) et élaboré avec l'ENESAD (Établissement national supérieur agronomique de Dijon). Ce diagnostic permet de mesurer, sur une exploitation agricole, les entrées d'énergies directes (fioul, électricité, gaz) et indirectes (énergies utilisées par les intrants : extraction, fabrication, transport) ainsi que les sorties d'énergies (énergie brutes des produits).

Cette démarche a pour but de **cibler les causes de dépenses énergétiques superflues, d'y remédier et d'identifier les actions à réaliser** pour améliorer la performance énergétique de l'exploitation (au niveau de leur production, matériel ou bâtiment) et de réaliser une réelle économie d'énergie. Ces actions peuvent être différentes : mise en place de pratiques moins coûteuses en énergie, utilisation d'équipements améliorant la performance énergétique, voire parfois l'utilisation d'énergies

renouvelables. La réalisation des diagnostics est soutenue par l'Etat. C'est également le cas pour les investissements à effectuer pour améliorer la performance énergétique des exploitations.

CAS CONCRET

M. et M^{me} Gilles GUELLIER, éleveurs de vaches laitières dans le Loir-et-Cher, ont installé, suite à un diagnostic planète, **un système de séchage solaire des fourrages** : c'est un mode de conservation et de récolte du fourrage efficace, économe en énergie et respectueux de l'environnement. L'installation consiste à remplacer l'ensilage classique du foin sous bâches, fixées avec des pneus, par un séchage grâce à un capteur solaire à air. Dans sa grange équipée de tuiles noires, l'air récupéré au niveau des extrémités du toit est aspiré puis propulsé par un ventilateur à travers une gaine, au niveau du sol A environ 50cm de hauteur, des caillibotis permettent à l'air séchant de remonter vers le fourrage. Le foin sèche donc avec peu de consommation d'énergie, seul le ventilateur utilise de l'électricité.

L'installation de ce système a eu un coût total de 100 000€. Une aide conséquente leur a été apportée par le PMBE (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage) de 19 000€ et par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de 6 000€.

La séchage du foin est optimal tant au niveau de sa qualité qu'au niveau environnemental. Le séchage solaire a favorisé une modification du système de cultures, un allongement des rotations, l'utilisation d'outils légers, etc. En tout, le couple économise de 2 000 à 5 000 litres de fioul chaque année. Le bilan comptable s'en trouve amélioré et la performance énergétique de l'exploitation également. ■

Anne-Lise PEPIN

Source

« *Exploitation agricole - Le plan performance énergétique 2009-2013* » écrit par Marielle ROUX - Bimagri n° 1536 - janvier / février 2009

